



Escadron 518 Rosemont

Montréal

Pour nous joindre :

Par téléphone

(514) 727-7764

Par courriel

info@escadron518.com

Pour nous écrire

Escadron 518 Rosemont

CP 686 Succursale Jean-Talon

Montréal QC H1S 2Z5

Consultez en tout temps notre site internet à www.escadron518.com

Montréal, le 15 janvier 2025

SURVIE HIVERNALE – 31 janvier au 2 février 2025

Chers parents / tuteurs,

La survie d'automne pour tous les cadettes et cadets de l'Escadron 518 Rosemont aura lieu les **31 janvier au 2 février prochain**, au Les CampsRep, situé à Chertsey. Au cours de cette fin de semaine, votre enfant participera à une formation obligatoire dans le cadre du Programme des Cadets où il pourra faire l'expérience de la vie en forêt dans un contexte hivernal contribuent à l'acquisition de compétences complémentaires aux activités dirigés de façon local de survie et s'avère pertinente à la réalité climatique canadienne. Il sera en tout temps sous la supervision d'au moins un adulte et d'un cadet senior.

Le numéro de téléphone pour nous rejoindre, en cas d'urgence, est le (514) 262-5336

Les cadets devront se présenter à l'École Lucien-Guilbault le **vendredi le 31 janvier à 18h40**. Veuillez prendre note que vous devez avoir mangé convenablement avant d'arriver et devez être habillé en fonction de la météo. **Le retour se fera dimanche le 2 février vers 15h00**. Si possible surveiller les réseaux sociaux afin de vérifier s'il va y avoir du retour pour le retour. La nourriture et l'équipement de base seront fournis à chaque cadet.

Vous trouverez la liste du matériel individuel requis à la page suivante.

IMPORTANT S'il y a lieu, votre enfant doit avoir tout médicament utile pour son bien-être et nous suggérons qu'il/elle apporte sa carte d'assurance-maladie. Pour des raisons de sécurité, toute nourriture et équipement superflus (nourriture, canifs non-sécuritaires, etc.) seront confisqués lors de la vérification des bagages.

Pour une meilleure planification, nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon-réponse et le retourner en main propre à l'administration de l'escadron, ou par courriel à coupons@escadron518.com (coupons avec un « s »). Merci de **numériser** le coupon et non de prendre une photo.

Retournez au plus tard le samedi 25 janvier 2025. Un coupon par cadet(te).

Veuillez agréer, chers parents, nos salutations les plus distinguées.

Capt Wilbert Nazaire, CD
Commandant

Mme Ginette Simon
Présidente du Comité Répondant

COUPON-RÉPONSE – SURVIE HIVERNALE 2025

Retournez au plus tard le SAMEDI 25 JANVIER 2025

Mon enfant : _____

Participera

Ne participera pas

à la **SURVIE POUR ÉQUIPAGE DE VOL** les 31 janvier au 2 février 2025.

J'ai lu cette lettre et mon enfant aura en sa possession tout le matériel ou médicaments nécessaires.

Signature du parent : _____

Date : _____

Un coupon-réponse
par enfant.



Escadron 518 Rosemont

Montréal

LISTE DE MATÉRIEL - CADETS Survie pour équipement de vol - Hivernal

MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

VÊTEMENTS

- 1-Sac de transport
- 1-Bouteille d'eau
- 1-Lampe frontale et/ou de poche
- 1-Trousse d'hygiène personnel (Brosse à dents, serviette, débarbouillette, savon, serviettes sanitaires, etc.)
- 1-Baume à lèvres
- 1-Paires de lunettes de soleil (si possible)
- 1-Manteau d'hiver chaud
- 1-Paires de pantalons de neige
- 1-Paires de bottes chaudes
- 2-Caleçons longs et/ou pantalons molletonné
- 2-Chandails chauds et/ou polar, kangourou
- 2-Chandails à manches courtes
- 2-Sous-vêtements
- 6-Paires de bas chaud
- 4 paires de bas de coton
- 1-Pyjama
- 1-Tuque
- 1-Foulard et/ou cache-cou
- 3-Paires de gants et/ou mitaines
- ***Tout l'équipement personnel doit être identifiés au nom de son propriétaire

ACCESSOIRES OBLIGATOIRES

- 1 sac à dos
- 1 gourde d'eau
- Ficelle
- Élastiques à cheveux pour les filles
- Sifflet (1)

ACCESSOIRES FACULTATIFS

- 1 lampe de poche
- 1 couteau de poche avec système de blocage (lame de 4 pouces max) **Niveau 2 et + seulement**

ARTICLE PRÊTÉ À CHAQUE CADET : Sac de couchage

ARTICLES INTERDITS : Nourriture, maquillage, vêtements inappropriés, allumettes, briquets, cigarettes, drogue et alcool ou tout autre article illégal, objets de valeur (lecteur MP3, iPod, cellulaire, montre (sauf pour les cadets séniors), hache ou hachette, couteau du genre « Rambo ». **Tous les articles interdits seront confisqués.**

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus, volés ou endommagés. Si votre enfant apporte des objets de valeur, tel qu'un appareil photo, un iPod ou un cellulaire, il en est responsable.